

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 20 DECEMBRE 2007**

**Délibération
n° 2007.12.489**

**Direction des
politiques
communautaires :
attribution des
subventions et
participations aux
associations 2008**

LE VINGT DECEMBRE DEUX MILLE SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **14 décembre 2007**

Membres présents :

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Denis DOLIMONT, Bernard CHARRIER, Michel BRONCY, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Lionel MERONI, Jean-Claude BESSE, Bernard BIRONNEAU, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Michel CHAVAGNE, Bernard CONTAMINE, Marie-Claude COURNEDE, Jean-Yves DE PRAT, Louis DESSET, Guy DUPUIS, François ELIE, Martine FAURY, Brigitte FONTANAUD, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Michel HUMEAU, Didier LOUIS, Jean MARDIKIAN, Gérard MARQUET, Rolland MIGNONNEAUD, Jean-Claude MOGIS, Cyrille NICOLAS, Daniel OPIC, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Jean-Jacques SYOEN

Ont donné pouvoir :

Jean DUMERGUE à Alain PIAUD, Annie FOUGERE à Jean MARDIKIAN

Excusé(s) :

Excusé(s) représenté(s) :

Bernard ALLIAT par Rolland MIGNONNEAUD, Patrick RIFFAUD par Marie-Claude COURNEDE, Gilles VIGIER par Brigitte FONTANAUD

EQUIPEMENTS STRUCTURANTS / CULTURE

Rapporteur : **Monsieur BRONCY**

DIRECTION DES POLITIQUES COMMUNAUTAIRES : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUX ASSOCIATIONS 2008

Vous venez d'approuver le budget primitif 2008 et notamment les crédits relevant de la direction des politiques communautaires.

Il convient en conséquence de proposer d'attribuer les subventions et participations aux associations selon le tableau joint.

La commission équipements structurants du 21 novembre 2007 a proposé une enveloppe de 698 875 € au titre des subventions 2008.

La signature de conventions interviendra, en particulier avec les associations percevant une subvention supérieure à 23 000 €.

Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements.

La liste des noms apparaissant sur le document n'est pas exhaustive. Les élus concernés par les restrictions de vote précisées ci-dessus et dont le nom ne figurerait pas sur la liste sont invités à se faire connaître et à ne pas prendre part au débat et au vote.

Vu l'avis favorable de la commission équipements structurants du 21 novembre 2007,

Vu l'avis favorable de la réunion « toutes commissions confondues » du 11 décembre 2007,

Je vous propose :

D'ATTRIBUER les subventions et participations de la direction des politiques communautaires selon le tableau joint.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer les conventions et avenants à intervenir, en particulier, avec les associations percevant une subvention supérieure à 23 000 €.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

27 décembre 2007

Affiché le :

27 décembre 2007

Nom de l'association bénéficiaire	Montant proposé au BP 2008	Objectifs / projets soutenus	Elus ne prenant pas part au vote en qualité de membre du bureau de l'association ou de personne intéressée à l'opération
ACAMAC	32 500€	Actions en faveur de la formation (stages de musiques anciennes art lyrique...), de diffusion (music'enbul, musique en festivallée), actions socio-culturelles (éveil musical au centre hospitalier)	M. Opic
Amadeus	2 000€	Premier festival de la voix « Sur les chemins de Saint Jacques de Compostelle »	
CNBDI salle Némo	35 325€	Soutien, développement et requalification de la salle	MM Mardikian (Pdt) et Grand (trésorier)
Chorales en Charente	4 500€	Représentation du Stabat Mater, œuvre pour chœur de Francis POULENC – 16 mai 2008	M. Opic
CSCS L Aragon	3 000€	Exposition permanente en partenariat avec les festivals locaux : Piano en Valois, Musiques métisses, Conservatoire et Scène nationale	
FIBD	55 200€	Organisation du 35 ^{ème} festival de la BD	
FCOL	4 500€	Organisation salon du livre et de la jeunesse « à pleine page »	
FCOL FOFE	40 000€	20 ^{ème} édition du FOFE	
Festival de l'humour	2 000€	Organisation du 3 ^{ème} festival de l'humour	
Groupe de recherches archéologiques GRAHT	300€	Poursuite des travaux sur l'aqueduc de la ferme des Valettes à Angoulême et l'aqueduc de la Combe aux loups à Ruelle	
Gastronomades	14 700€	Salon de la gastronomie et festival international des saveurs	
Chorale Les gosses d'Angoulême	1 500€	Organisation d'un concert éducatif – 14 mars 2008	
Les marionnettes d'Angoulême	8 000€	8 reprises de spectacles, création du « Jongleur de Notre Dame », création d'une exposition pour marquer le « 200 ^{ème} anniversaire de Guignol »	
Ludoland	120 000€	Festival du jouet, du jeu et du multimédia	
Maison des peuples et de la paix	25 000€	Promotion et animation de la MPP	
Musée de la résistance	7 650€	Fonctionnement et collaboration avec l'Education nationale afin de faire découvrir aux jeunes générations, les valeurs défendues par la résistance dans le cadre de leurs cours d'histoire	
Musiques métisses ACT	16 000€	Accueil des résidences d'artistes sur le territoire de l'agglomération pour favoriser les rencontres interculturelles	
Musiques métisses	32 500€	Organisation du 33 ^{ème} festival	
OPUS 16	21 000€	Organisation de 6 spectacles sous le thème « Pantin/Pantine » et « Babar »	M. Opic
Sky dancers	2 500€	Création chorégraphique « Sangoma Vol.2 »	
Théâtre d'Angoulême ACT	10 000€	Décentralisation sur le territoire de l'agglomération de spectacle tout public adapté aux espaces disponibles sur les communes	M. Elie (trésorier)
Théâtre d'Angoulême	110 000€	fonctionnement	M. Elie (trésorier)
Théâtre en fête	8 500€	14 ^{ème} festival sur la thématique « un regard sur le théâtre contemporain » avec la participation des communes de Ruelle s/Touvre, l'Isle d'Espagnac, Saint Yrieix s/Charente, Soyaux et Angoulême	
Via patrimoine	107 200€	Actions de valorisation et d'animation du patrimoine des communes membres	Mme FAURY (1 ^{er} Vice-Président),
DINGO	35 000€	Organisation de la Garden Nef Party	
Total	698 875€		